

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Opéra  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188713>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*C'est le cadet de mes soucis*, signifie que la chose dont on parle est reléguée à l'arrière-plan. Mais quelle est l'origine de cette locution? — On lit, dans la chronique de Louis XI, cette phrase :

« Après la dite desconfiture, ils se rallièrent et » vinrent devant une place nommée Manauloy, de » dans laquelle estait un capitaine gascon nommé » le *capdet* Remouent. »

La manière dont y est écrit *cadet* met sur la voie de son étymologie : ce mot vient de *capitetus*, diminutif roman de *caput*, chef ; le *capdet* ou *cadet* est le petit chef de la famille, à la différence de l'aîné qui en est le premier chef.

Avant la Révolution, les aînés avaient presque tout le patrimoine de la famille, et les jeunes gentilshommes qui avaient le malheur d'être *cadets*, étaient le plus souvent obligés de s'engager dans un régiment. De là vint que l'on appela *cadet* tout gentilhomme prenant du service comme simple soldat pour apprendre le métier de la guerre.

Mais, à la longue, *cadet* s'écarta de la signification primitive, et il en est venu à signifier le dernier fils. Or, une fois arrivé là, il put facilement se substituer à *moindre*, dont il a conservé le sens, ce qui a permis de dire, en parlant d'une chose qui nous préoccupe fort peu, qu'elle est le *cadet de nos soucis*.

**OPÉRA.** — Nous constatons avec plaisir que les journaux de Lausanne sont unanimes à reconnaître les mérites de notre troupe d'opéra, qui, à chaque nouvelle représentation, recueille de nouveaux succès. Il est rare, en effet, d'avoir un ensemble aussi convenable. Le ténor — ce merle bleu — est trouvé pour nous ; M. Marris a une voix fort belle, qu'il sait faire valoir avec beaucoup de talent et de méthode. Ajoutons qu'il est excellent comédien, que son jeu est plein d'aisance, de dignité et de grâce.

Quant à notre prima donna, elle est toujours si charmante, sa belle voix a tant de ressources, qu'il est inutile de renchérir sur le concert d'éloges que lui font nos reporters et que personne ne saurait lui contester. N'oublions point notre aimable d'gazon, Mlle Plantin, dont la voix pleine, limpide et sûre, le brio et le sémillant de son jeu, apportent toujours beaucoup de vie sur la scène et, dans la salle, beaucoup d'applaudissements. M. Fronty, l'excellente basse, le comédien achevé, se montre vraiment digne de la position qu'il occupe, soit comme artiste, soit comme directeur. Nous serions injuste en ne donnant pas à M. Lambert, second ténor, sa part d'éloges pour le plaisir que sa voix agréable et sympathique nous procure chaque fois qu'il est en scène.

Les autres emplois, quoique moins importants, sont aussi très favorablement appréciés. En résumé, nous avons affaire à des artistes consciencieux, à une direction sérieuse et capable, que nous aurions grand tort de négliger.

Dimanche, 26 avril.

#### LE JOUR ET LA NUIT

opéra-comique en 3 actes, musique de Lecocq.

Lundi, 27 avril.

#### LE VOYAGE EN CHINE

opéra-comique en 3 actes, musique de Bazin.

#### Boutades.

M. X... vient de mourir.

La famille consternée est réunie au rez-de-chaussée de la maison et s'occupe de régler dignement les préparatifs des funérailles.

— Nous prendrons un terrain à perpétuité au Père-Lachaise, dit l'un des fils du défunt, et nous ferons élever un beau monument.

Alors la veuve, au milieu de ses sanglots :

— Oh ! non, pas au Père-Lachaise ; à Saint-Germain, où il passait chaque année la belle saison. Ça lui sera plus agréable.

Un journal parisien insinuait dernièrement que le saucisson d'Arles et de Tarascon contenait de la viande de mulet et d'âne. Les charcutiers de ces deux villes se sont émus, et l'un d'eux a protesté, dans le dit journal, en ces termes : « Mes produits étant goûtés et appréciés à Marseille, où je sers un grand nombre de maisons de comestibles de premier ordre, je proteste énergiquement contre cette imputation. Faisant la spécialité des saucissons, *de père en fils*, depuis 40 ans, je puis vous certifier qu'il n'est jamais entré dans ma fabrique que de la viande de porc et de bœuf de première qualité. »

Après la réclame suivante, il faut tirer l'échelle :

*Moyen agréable de guérir un rhume.* — Proposez une partie de carte à un ami et stipulez que l'enjeu sera de trente sous.

Etant enrhumé, on a constamment de *la toux*, ce qui fait qu'on gagne sûrement.

Prenant alors les 1 fr. 50, montant de la partie, on n'a plus qu'à se précipiter chez le pharmacien le plus proche et acheter un étui de Pastilles Géraudel.

Après en avoir sucé une vingtaine, on est guéri. Et voilà !

A la roulette.

M. X... prête un billet de mille à francs un de ses amis et va faire un tour dans le jardin du Casino.

— Eh bien, lui dit-il en revenant, ton billet de mille a-t-il fait des petits ?

— Des petits ? mais oui, tu vois... seulement, le père n'existe plus, répond le joueur piteux, en exhibant deux billets de cent francs.

**Avis.** — Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore réglé leur abonnement, sont priés de nous en expédier le montant par mandat de poste, d'ici au 30 courant. Pour un an, 7 fr. 20 ; pour 6 mois, 3 fr. 80, affranchissement compris.

L. MONNET.